NIÈVRE
le département

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

Nevers le, 13 novembre 2026

Fabien BAZIN
PRÉSIDENT

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Vous avez convié les présidents des Conseils départementaux à une réunion de travail à Matignon, le 16 novembre prochain, consacrée à la situation financière des Départements et aux perspectives budgétaires pour 2027. A ce titre je souhaite porter à votre attention la situation de la Nièvre et les mesures que nous attendons de l'État pour préserver notre capacité d'action au service des Nivernais.

Les Départements assument, vous le savez, l'essentiel des solidarités de proximité. De la protection de l'enfance à l'accompagnement du vieillissement et du handicap, en passant par l'insertion, nous répondons à des besoins croissants, dans des territoires où les services publics sont souvent déjà fragilisés. Nous assumons également l'entretien des routes, le fonctionnement des collèges, le financement des secours et le soutien aux communes. Ces responsabilités engagent la cohésion sociale et territoriale du pays.

Dans la Nièvre, cette responsabilité prend une importance particulière. En l'absence de grandes villes de plus de 100 000 habitants, comme dans les départements voisins, en mesure de porter une part importante des services publics à l'échelle du territoire, le Conseil départemental de la Nièvre est en première ligne pour maintenir ces services, les développer et en garantir l'accès. Les besoins auxquels nous sommes appelés à répondre dépassent souvent le champ de nos compétences obligatoires.

Notre budget traduit cette responsabilité. En 2026, sur un budget global de 365 millions d'euros, 209,8 millions sont consacrés aux solidarités, à la justice sociale et à la santé, soit près de 60 % de nos dépenses. Nous mobilisons également 23 millions d'euros pour la voirie, 18,8 millions pour l'éducation et 29,5 millions pour l'accompagnement des territoires, des communes et de l'environnement.

Cette responsabilité nous conduit aussi à inventer de nouvelles réponses lorsque les services existants ne suffisent plus. En matière de santé, nous avons créé des centres de santé départementaux et choisi de salarier des médecins. Plus de 6 000 Nivernais ont ainsi retrouvé un médecin traitant. La Nièvre figure également parmi les départements qui ont le plus augmenté leur contribution au SDIS, avec une hausse de près de 30 % en quatre ans.

Avec Territoires zéro chômeur de longue durée, nous avons contribué à créer des emplois pour des personnes durablement privées de travail, en nous appuyant sur des besoins locaux qui restaient sans réponse. Nous travaillons également à approvisionner les cuisines collectives en produits nivernais pour offrir des débouchés réguliers aux exploitations locales. Avec Imagine la Nièvre, nous associons les habitants à la définition des priorités du Département.

C'est ainsi que nous faisons vivre la décentralisation. Nous partons des besoins exprimés par les Nivernais, réunissons les acteurs en mesure d'y répondre et partageons avec d'autres territoires les solutions qui ont fait leurs preuves. Pour inscrire ces réponses dans la durée, les Départements doivent pouvoir compter sur un financement à la hauteur des responsabilités qu'ils assument.

Dans la Nièvre, nous avons pris notre part du redressement des finances publiques. Aux 2,2 millions d'euros d'économies réalisés en 2023 se sont ajoutés 12 millions d'euros d'efforts supplémentaires en 2024 et 2025. En 2025, malgré la hausse des dépenses sociales, nous avons contenu la progression de nos dépenses de fonctionnement à 0,2 %, à périmètre constant. Notre encours de dette a diminué de 26 millions d'euros depuis 2017, dont environ 16 millions d'euros depuis 2021 et 5 millions d'euros sur la seule année 2026. Nous avons donc continué à investir tout en nous désendettant.

Ces efforts ont été réalisés au prix d'arbitrages particulièrement exigeants. Nous sommes aujourd'hui contraints de réexaminer chacun de nos dispositifs, chacun de nos soutiens et chacune de nos subventions à l'euro près. À ce stade, de nouvelles économies mettraient directement en cause les services publics dont dépendent les Nivernais.

Dans le même temps, les dépenses que nous sommes tenus d'assumer continuent de progresser. En 2025, les dépenses de RSA ont augmenté de 1,1 million d'euros, celles consacrées à l'accueil des enfants confiés de 1 million d'euros et celles liées à la prestation de compensation du handicap de 600 000 euros.

L'État fixe les règles de ces prestations et décide de leur revalorisation. Il impose également de nouvelles obligations dont le coût reste insuffisamment compensé. Dans le même temps, nos recettes demeurent largement dépendantes de la consommation et du marché immobilier. Ce déséquilibre structurel appelle une réponse nationale.

Chaque année, les dépenses de solidarité insuffisamment compensées, les mesures imposées par l'État sans financement suffisant et les pertes de recettes de TVA représentent un manque de financement d'environ 40 millions d'euros pour la Nièvre. Sur cinq exercices budgétaires, cela représenterait 200 millions d'euros, soit presque l'équivalent d'une année entière de notre budget consacré aux solidarités, à la justice sociale et à la santé.

Les premières orientations budgétaires pour 2027 risquent de creuser cet écart. Dans la rédaction initiale du projet de loi de finances, l'écrêtement de la dynamique de TVA nous priverait, dans la Nièvre, de 1,2 à 1,65 million d'euros de recettes attendues. La réduction du taux du fonds de compensation pour la TVA diminuerait nos ressources d'investissement de 600 000 euros. Il est difficilement acceptable que l'État réduise ainsi la progression d'une recette attribuée en compensation de ressources fiscales supprimées, tout en renchérissant le coût de nos investissements.

La baisse annoncée du soutien aux Départements les plus fragiles pèserait davantage encore sur notre budget. Pour préparer notre budget, nous sommes conduits à retenir l'hypothèse d'une part variable du fonds de sauvegarde ramenée de 7,11 millions d'euros estimés en 2026 à 500 000 euros en 2027.

Toutes évolutions prises en compte, nous anticipons une diminution de 4,18 millions d'euros des recettes de fonctionnement concourant à l'équilibre de notre budget. À cela s'ajouteraient 884 000 euros de cotisations supplémentaires à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Il nous faudrait donc trouver environ 5 millions d'euros pour équilibrer notre budget de fonctionnement, avant même de faire face à l'évolution des besoins sociaux. En investissement, nous devrions en outre absorber la baisse du FCTVA.

La Nièvre devrait être exonérée de la contribution progressive à l'effort budgétaire prévue dans le projet initial, en raison de sa fragilité sociale. La portée de cette exonération dépendra toutefois des moyens que les autres dispositions du projet de loi de finances laisseront au Département pour répondre aux besoins sociaux.

Cette baisse des ressources d'investissement interviendrait au moment où le dérèglement climatique nous oblige à engager davantage de travaux. Les sécheresses, les fortes précipitations et les mouvements des sols accélèrent la dégradation de nos routes et de nos ouvrages.

Avec environ 4 300 kilomètres de routes départementales et des ouvrages d'art qui nécessiteront des interventions lourdes dans les prochaines années, la Nièvre doit pouvoir programmer ses investissements dans la durée. Sans ressources suffisantes, nous serons contraints de différer des travaux, au risque d'aggraver les dégradations et les coûts futurs. Ces reports auraient des conséquences directes sur l'accès aux services, l'activité des entreprises et l'emploi.

Dans la continuité des positions portées par les représentants de Départements de France, je vous demande de préserver, dans le projet de loi de finances, les recettes de TVA et les ressources du FCTVA des Départements, et de renoncer aux prélèvements qui affaibliraient encore les budgets départementaux. Nous attendons également le maintien d'un fonds de sauvegarde à la hauteur des difficultés rencontrées, avec un engagement de l'État permettant de retrouver une enveloppe de 600 millions d'euros.

Au-delà de ces décisions immédiates, une réforme durable du financement des solidarités est indispensable. Le RSA, l'allocation personnalisée d'autonomie et la prestation de compensation du handicap traduisent des droits définis nationalement. Leur financement doit reposer davantage sur la solidarité nationale et sur des ressources prévisibles, adaptées à l'évolution des besoins. L'affectation d'une part de CSG peut y contribuer, à condition d'apporter des moyens supplémentaires et de ne pas se substituer aux concours existants. Ce principe doit également s'appliquer aux décisions à venir. Toute nouvelle obligation décidée par l'État doit être accompagnée de son financement.

La même visibilité est nécessaire pour nos investissements. Nous demandons un engagement pluriannuel de l'État pour l'adaptation de nos infrastructures au changement climatique, la rénovation de nos ouvrages d'art et le soutien aux services d'incendie et de secours.

Monsieur le Premier ministre, nous assumons nos responsabilités dans le redressement des finances publiques. Les efforts accomplis dans la Nièvre en témoignent. Mais ce redressement ne peut se construire en transférant toujours davantage aux collectivités la charge de décisions nationales, puis en leur reprochant le niveau des dépenses nécessaires pour les appliquer.

La décentralisation doit nous donner les moyens de répondre aux besoins de nos territoires. Elle ne peut se réduire à nous laisser choisir les services à restreindre et les investissements à abandonner. Ce que nous défendons, dans la Nièvre comme dans les autres Départements, c'est la capacité de la République à tenir ses engagements de solidarité partout sur son territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Fabien BAZIN
Président du Conseil Départemental